



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "Périphérie"

10 octobre 2019

Conseillers de Quartier présents :

Conseillers	<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>			<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Absents excusés</u>
BERUET Jean-Claude	<u>x</u>				MOREAU René			<u>x</u>
BOUTET Francis		<u>x</u>			PARICHE Pascale		<u>x</u>	
CHAUSSARD Didier	<u>x</u>				PIERRE Maurice		<u>x</u>	
DELABROUILLE Nicolas	<u>x</u>				ROBERT Benoit		<u>x</u>	
DESHOULIERES Francis	<u>x</u>				SERRE Daniel	<u>x</u>		
DHUISME Claude	<u>x</u>				TERRIER Josette	<u>x</u>		
ECHARD André	<u>x</u>				TERRIER Monique	<u>x</u>		
GOUALIN Dominique	<u>x</u>				VANEL Jack	<u>x</u>		
INGELAERE Serge	<u>x</u>				VINDREAU Joël	<u>x</u>		

Elus Présents : F. Boisjibault / R. Plisson / F. Galzin / B. Rousseau / F. Venon

Elu Excusé :

<p align="center"><b>Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie</b></p>	<p align="center"><b>Réponse apportée par la Municipalité</b></p>
<p>Suivi des sujets abordés lors du dernier CDQ à l'aide du Compte-rendu (18 juin)</p>	
<p><b>1. Rond-point de la tangentielle.</b></p> <p>Il apporte bien la fluidité attendue. Quels aménagements reste-il à faire pour apporter une touche environnementale plus agréable ? (Haies végétalisées par exemple ? aussi bien du côté du Parking, que du futur Lycée)</p>	<p>Nous travaillons avec le Conseil Départemental pour un aménagement végétal et la mise en place de marqueurs propres à Châteauneuf (emblème de la ville, marine de Loire...). S'il y a des idées, la Mairie est preneuse.</p> <p>Il faut l'accord du Département pour pouvoir planter des arbres et il est nécessaire que les terres se mettent en place.</p> <p>Le tourne à gauche en sortant de la tangentielle, vers Vitry a été supprimé pour des raisons de sécurité.</p> <p>Il est constaté que l'aire de covoiturage arrive déjà quasiment à saturation.</p> <p>Le panneau signalétique Rue des Grands Champs a disparu. Action à mener prise en compte par la Mairie.</p>
<p><b>2. Place du Port.</b></p> <p>Il manque encore le fléchage cycliste vers le centre-ville via « les voies douces ».</p> <p>Un plan de ville serait le bienvenu.</p> <p>Les 2 commerces de la place seront-ils ouverts en permanence en été (01/07 au 15/09) ?</p>	<p>Fléchage et Plan de ville sont en cours et seront bientôt mis en place.</p> <p>Les commerces doivent normalement être ouverts et le Bar commence à rouvrir le dimanche matin.</p>

<p align="center"><b>Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie</b></p>	<p align="center"><b>Réponse apportée par la Municipalité</b></p>
<p><b>3. Réouverture du sentier à l'âne.</b></p> <p>Olivier Goussard a été nommé Médiateur Départemental pourrait-on utiliser ses Compétences, Connaissances pour négocier avec les propriétaires concernés ?</p>	<p>Les négociations sont dans l'impasse, cela ne se passe pas bien. Tous les soirs, les panneaux rue de la Cane sont vandalisés. Il semblerait qu'un propriétaire ait remis une clôture. Une constatation sera établie avec si nécessaire, mise en demeure pour la retirer.</p> <p>Monsieur Olivier Goussard pourrait être un bon médiateur sur ce sujet.</p>
<p><b>4. Incivilités, vandalismes.</b></p> <p>Les problèmes rencontrés avec les dépôts sauvages d'ordures et les attaques sur la signalétique des sentiers nous font penser qu'il faut utiliser des caméras de « chasse » pour confondre les auteurs et leur faire passer le goût de recommencer par des amendes conséquentes ?</p>	<p>Les dépôts sauvages persistent aux alentours des zones de conteneurs pour le tri, ainsi que dans la rue du Petit Hameau. La Mairie a pris en charge la réfection de la clôture le long de la voie ferrée.</p> <p>La municipalité a rencontré M. BRETON pour lui faire part de son mécontentement. Le SICTOM répond que sa responsabilité se limite au relevage des conteneurs mais pas à l'état des alentours ; il accepte d'intensifier ces relevages.</p> <p>La Police Municipale va continuer à sévir : entre le 15 juillet et le 3 octobre, 9 P. V. ont été dressés (4 grâce à la caméra en place) et ont en particulier générés l'établissement de 4 amendes de 1500 €.</p> <p>Un budget supplémentaire a été voté par le Conseil Municipal pour acheter une caméra nomade à vision nocturne (10k€).</p> <p>La Mairie ne peut agir que sur le domaine public. Il semble que les différentes actions commencent à porter leurs fruits notamment rue Baad Laasphe. L'information doit circuler.</p>

Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie	Réponse apportée par la Municipalité
A l'angle de la rue des Moussières et de la route de Fay une place de parking gêne la vue. On risque un accident. Elle serait donc à supprimer.	Point à contrôler et action en conséquence.
Le devenir du centre commercial « Intermarché ». Il semblerait qu'Aldi soit le repreneur des locaux, du parking et du fond. Suppression de la galerie marchande. La pharmacie serait indépendante. Une interrogation, pendant les travaux, le parking restera-t-il éclairé ?	<p>ALDI est bien le repreneur des locaux et de la galerie, mais ils ne reprennent pas le fond (ITB, Station essence, Garage, Pharmacie...) La Mairie a été informée très tardivement, ALDI communique très difficilement.</p> <p>Il a été demandé à INTERMARCHÉ d'effectuer l'entretien de la voirie derrière le bâtiment.</p> <p>Il n'y a pas de raison pour que le parking ne soit pas éclairé, même pendant les travaux. Toutefois, ce point est pris en compte et la question sera posée.</p> <p>La cessation d'activité d'INTERMARCHÉ est prévue pour la fin octobre. Le devenir de l'actuel centre ALDI semble en discussion avec des entreprises de la zone qui seraient intéressées (L'installation d'un Mc Donald's n'est actuellement qu'une rumeur).</p> <p>La station Eléphant Bleu paraît en bien mauvais état.</p>

Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie	Réponse apportée par la Municipalité
<p><b>Questions diverses :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalement pour non-respect des STOP, rue de la Brosse, rue de la Poterie, Place du Port...) Contrôle et verbalisation pour ceux qui ne marquent pas du tout le STOP.</li> <li>- A la sortie de la Pharmacie face au Super U, gêne de la vision par la végétation. Rue Saint Martial, la ligne de matérialisation du STOP côté Nouvelle Halle ne permet pas d'avoir une visibilité fiable que les véhicules arrivant de la gauche.</li> <li>- Le stationnement à contre sens de la circulation va être verbalisé.</li> </ul>
<p>Mme Galzin annonce :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>logements à la Nouvelle Halle</b> seront normalement occupés pour la fin du mois.</li> <li>- <b>L'ouverture du commerce (COCCIMARKET)</b> va être décalée au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.</li> <li>- La Jardinerie de la Loire vient de fermer, problème personnel entre gérants.</li> <li>- Les travaux de la piscine devraient se terminer fin avril 2020.</li> <li>- <b>Pont sur la Loire</b> : l'animation n'a pas fonctionné un samedi soir, suite à une mise à jour de Windows qui a fait tomber la programmation ; le pont était totalement éteint. Baudin regarde pour fiabiliser les choses. Une vidéo YOU TUBE explique le dispositif : <a href="https://youtube/LjwZvfUsaGs">https://youtube/LjwZvfUsaGs</a></li> <li>- <b>Installations sauvages rue de Gabereau</b> : sur saisie de la Ville, 5 PV ont été dressés par la DDT. Cela devrait se traduire par une demande d'expulsion.</li> <li>- <b>Signalisation d'excès de vitesse rue de la Ruelle aux Bois</b> : les radars pédagogiques sont déplacés régulièrement. Ils sont équipés d'enregistreurs qui après exploitation permettent l'intervention de la Gendarmerie dans les créneaux horaires les plus adaptés. L'efficacité semble démontrée, ainsi que la vitesse moyenne route d'Orléans est de 49 km/h et seulement 6% d'excès sont constatés sur cette voie. (Le</li> </ul>	

<b>Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie</b>	<b>Réponse apportée par la Municipalité</b>
	<p>record s'établi à 131 km/h rue de la Bonne Dame....)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Parking Martis</b> : une voiture volée à Orléans a été brûlée sur place. Les bornes pour véhicules électriques ne peuvent pas être gérées par la Mairie ; c'est forcément une délégation de service public.</li><li>- <b>Lycée</b> : ouverture en 2023 ; des ateliers participatifs ces sont tenus, mais ils ne sont plus « ouverts ».</li><li>- <b>STAR45</b> : Discussions et nouvelles études en cours (autres technologies...). Ce qui a vraiment tué le projet relève du problème des passages à niveaux sur lequel la SNCF bloquait.</li><li>- <b>Piste cyclable</b> : en cours de réalisation vers Super U, ce sera sa limite dans un premier temps.</li></ul>